

**CAMPAGNE
DE SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT
MULTI-THÉMATIQUES**



CAMPAGNE DE SUBVENTIONS 2026

Thématique Parentalité



**CAMPAGNE
DE SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT
MULTI-THÉMATIQUES**



Ce webinaire est enregistré

Il sera mis à disposition
de l'ensemble des partenaires avec le diaporama
sur notre site partenaires :

<https://www.caf83-partenaires.fr/>



**CAMPAGNE
DE SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT
MULTI-THÉMATIQUES**



**Pendant le webinaire, nous vous
conseillons**



Couper les micros



Eteindre vos
caméras

Le support sera
diffusé– droit
d'image limité



Poser vos questions
par Tchat



Fermer toutes vos
autres applications



De vous regrouper
si nécessaire

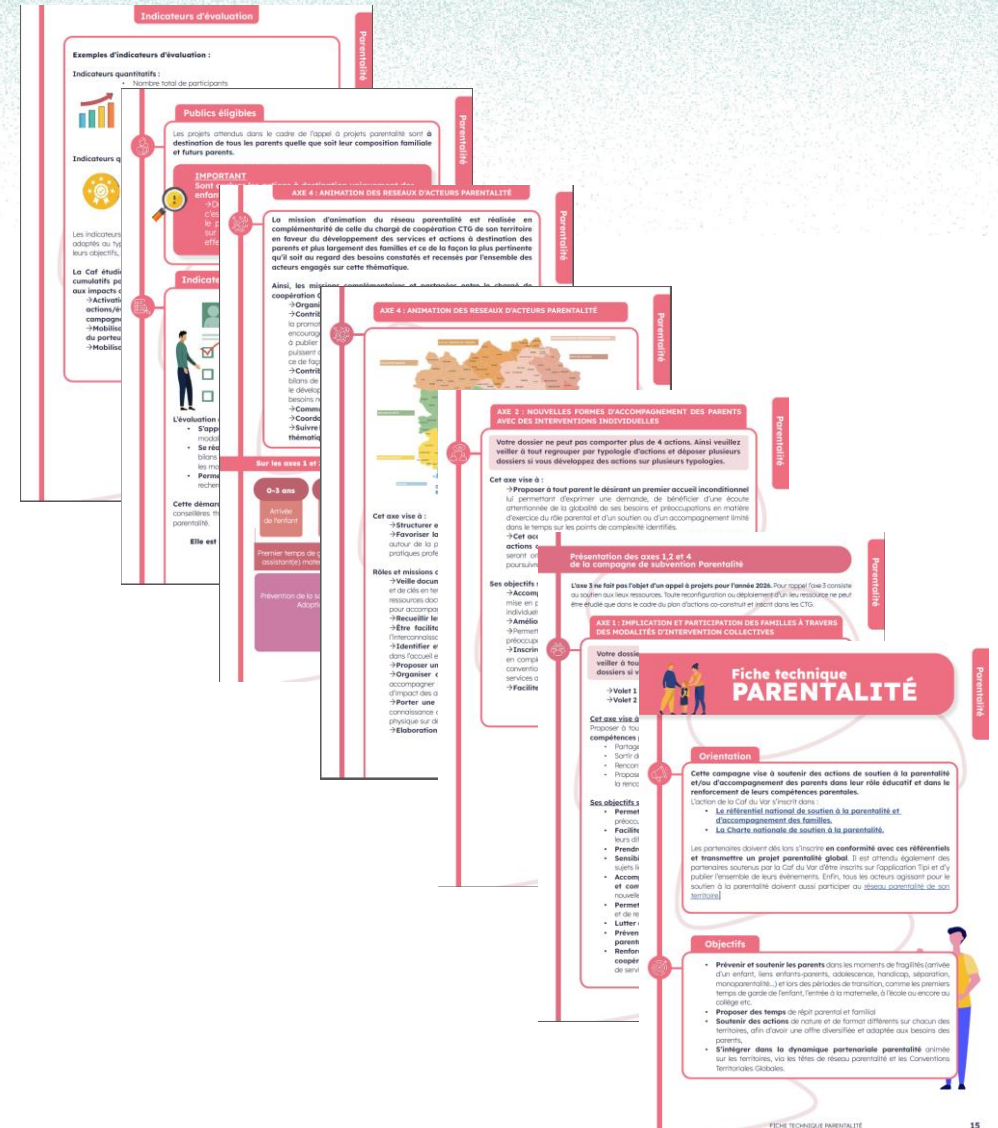


OBJECTIFS GLOBAUX



- ✓ **Prévenir et soutenir les parents** dans les moments de fragilités (arrivée d'un enfant, liens enfants-parents, adolescence, handicap, séparation, monoparentalité...) et lors des périodes de transition, comme les premiers temps de garde de l'enfant, l'entrée à la maternelle, à l'école ou encore au collège etc.
- ✓ **Proposer des temps de répit parental et familial**
- ✓ **Soutenir des actions** de nature et de format différents sur chacun des territoires, afin d'avoir une offre diversifiée et adaptée aux besoins des parents
- ✓ **S'intégrer dans la dynamique partenariale parentalité** animée sur les territoires, via les têtes de réseau parentalité et les Conventions Territoriales Globales (CTG)

► **Les projets déposés devront s'appuyer sur la charte nationale de soutien à la parentalité et sur le référentiel national Parentalité**



CIBLES

- ✓ Associations issues de la Loi 1901
- ✓ Collectivités territoriales
- ✓ Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- ✓ Acteurs du secteur privé lucratif, sous réserve d'une réalisation à but non lucratif
- ✓ Parents eux-mêmes sous couvert d'un service ou structure porteuse permettant le versement de la subvention de la Caf



PUBLIC

Tous les parents quelle que soit leur composition familiale et futurs parents.

PROJETS NON ÉLIGIBLES

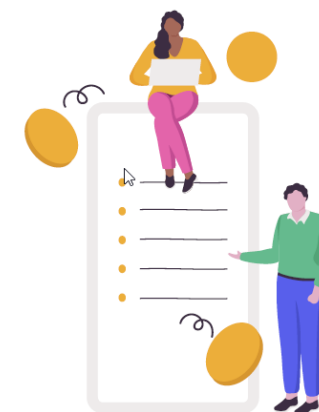
- ✓ Les projets à destination des enfants uniquement
- ✓ Les projets de type formations à destination des professionnels

DEPENSES ÉLIGIBLES

- ✓ Les frais de fonctionnement du projet en lui-même, dans la limite de 80% du budget prévisionnel présenté
- ✓ Le recours à des prestataires professionnels extérieurs à la structure
- ✓ Des frais de transports ou déplacements, location de salles et de matériels, billetterie, restauration
- ✓ Petits équipements et achats destinés au projet (limité à 25% du budget global du projet)

DEPENSES NON ÉLIGIBLES

- ✓ Les charges habituelles de fonctionnement de la structure ou du service
- ✓ Les contributions volontaires
- ✓ Les dépenses foncières
- ✓ Les dépenses engagées pour des prestations réalisées par des intervenants qui font partie de la structure (et ne sont pas des prestataires externes)



3 AXES



AXE 1 : Implication et participation des familles à travers des modalités d'intervention collectives

- ✓ **Volet 1 :** Actions collectives d'échanges et d'entraide et d'entraide entre parents
- ✓ **Volet 2 :** Activités et ateliers partagés « parents-enfants »

CET AXE VISE A :

- Partager leurs expériences
- Sortir de leur contexte familial et d'ouvrir le champ des possibles
- Rencontrer d'autres parents et sortir de l'isolement
- Proposer un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour créer la rencontre avec et entre les parents

3 AXES



AXE 2: Nouvelles formes d'accompagnement des parents avec des interventions individuelles

Cet axe vise à :

- Proposer à tout parent le désirant un premier accueil inconditionnel
- Un accompagnement complémentaire et articulé aux autres actions collectives proposées sur les territoires

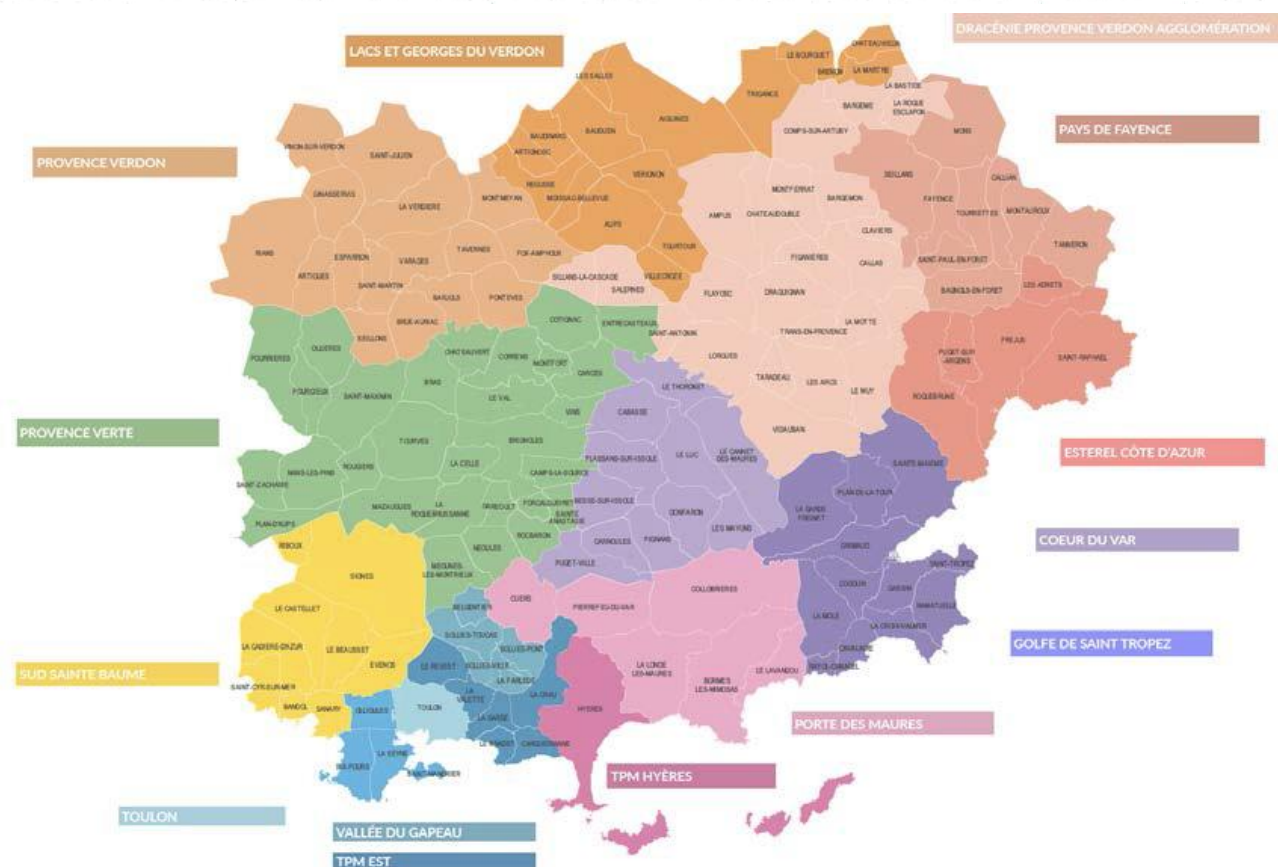
3 AXES



AXE 4 : Animation des réseaux d'acteurs parentalité

Cet axe vise à :

- Structurer et faire vivre le réseau
- Favoriser la création de liens



LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les cofinancements :

Conformément au Règlement Intérieur d'Action Sociale, en cas d'éligibilité, la Caf du Var interviendra à hauteur de 80% maximum du coût total du projet.

Le principe du co-financement est une règle afin d'inscrire les projets dans une dynamique partenariale. Des co-financements doivent être trouvés ou à minima être recherchés par l'opérateur (communes, communautés de communes, fonds propres...).

L'absence de recherche de co-financement étant l'un des motifs de rejet administratif d'une demande.

➡ Les demandes de financement inférieures à 1 500€ ne seront pas prises en compte

Les notifications aux porteurs :

Pour les actions dont le financement Caf est **inférieur à 23 000€** : une notification d'engagement sera adressée au porteur par voie dématérialisée via le site Démarches simplifiées ;

Pour les actions dont le financement Caf est **supérieur à 23 000€ / nouveaux partenaires** : une convention sera adressée au porteur.

CALENDRIER



Diffusion : **Mardi 4 novembre 2025 au 16 janvier 2026**

Pour déposer vos actions :

- **Campagne parentalité :** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/version-beta-caf-83-appel-a-projets-parentalite-ax>



demarches-simplifiees.fr

Pour déposer le bilan parentalité 2025 : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/caf-83-bilan-2025-parentalite-2025>

Pour compléter le dossier socle : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/caf-83-dossier-socle-donnees-administratives-2026>

La Caf reviendra vers vous selon le calendrier suivant :

- Courant MARS : Parentalité



[Tutoriel partenaires DS 2025 - CAF 83.pdf](#)

Lien du site : [Effectuer une démarche administrative en ligne - demarches-simplifiees.fr](#)
Lien du tutoriel : [Tutoriel usager - Documentation de demarches-simplifiees.fr](#)



INTERLOCUTEURS DE LA CAF DU VAR



Pour toute demande de subvention, et les bilans associés les **Conseillers en développement** sont là pour vous accompagner :

- Pertinence de la demande
- Viabilité financière
- Partenariats sollicités
- Calendrier du projet, etc...

Interlocuteurs de la Caf du Var | Caf & Co du Var

Vos interlocuteurs à la Caf du Var

Vos conseillères territoriales

Accompagner les projets territoriaux de services aux familles en lien avec les thématiques d'intervention de la Caf
Animer la dynamique territoriale avec les acteurs du territoire en lien avec le déploiement des Conventions Territoriales Globales (CTG)

Céline Rasmison
06 54 11 22 05
LACS ET GORGES DU VERDON
PROVINCE VERDON
VINON SUR VERDON
celine.rasmison@caf83.caf.fr

Ines Capellari
06 59 04 92 12
PROVINCE VERTE
SAINT ZACHARIE
ines.capellari@caf83.caf.fr

Sylvie Ziglars
06 59 04 92 12
PROVINCE VERTE
SAINT ZACHARIE
sylvie.ziglars@caf83.caf.fr

Corentin Crespo
06 09 41 90 57
EUX SAINT-BLAISE
TPM OUEST
corentin.crespo@caf83.caf.fr

Gaëlle Myslicki
06 22 79 32 98
PROVINCE VERDON
AGGLOMERATION
gaelle.myslicki@caf83.caf.fr

Murielle Dalles
06 11 01 58 23 / 04 94 09 74 23
Parentalité
murielle.dalles@caf83.caf.fr

Camille Laout
04 94 09 74 21 / 06 18 37 00 33
Parentalité
camille.laout@caf83.caf.fr

Laure Merlinghi
Parentalité
laure.merlinghi@caf83.caf.fr

Mélanie Philippot
06 40 53 77 47
PAYS DE FAYENCE
ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION
melanie.philippot@caf83.caf.fr

Odile Mauguier
06 27 62 64 83 / 04 83 42 00 76
ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION
odile.mauguier@caf83.caf.fr

Aurélien Allais
06 09 41 11 49
COEUR DU VAR
GOLFE DE SAINT-TROPEZ
aurelien.allais@caf83.caf.fr

Frédérique Senes
06 40 53 77 47
COTE DES MAHETS
TPM HYERES
frederique.senes@caf83.caf.fr

Valérie Thollon
06 14 81 55 92
EQUICOPIE
valerie.thollon@caf83.caf.fr

Zoé Flohic
06 60 53 77 41
TPM EST
VALLEE DU GAPEAU
zoe.flohic@caf83.caf.fr

Vos conseillers thématiques

Accompagner les porteurs de projets départementaux sur leur thématique de référence
Préfigurer et évaluer des offres de services innovantes
Coordonner les interventions départementales et territoriales sur leur thématique de référence

Sandrine Rouston
04 83 42 00 79
Petite Enfance Accueil Collectif
sandrine.rouston@caf83.caf.fr

Marjorie Ensel
06 11 55 02 80 / 04 83 42 00 70
Petite Enfance Accueil Individuel
marjorie.ensel@caf83.caf.fr

Sandra Casabona
06 22 52 62 45 / 04 94 09 74 10
Enfance Jeunesse
sandra.casabona@caf83.caf.fr

Camille Vergé
06 60 53 77 59 / 04 83 42 00 77
Inclusion Handicap
camille.verge@caf83.caf.fr

Yassine Amoch
06 25 49 21 89 / 04 94 09 77 20
Logement
yassine.amoch@caf83.caf.fr

Vos gestionnaires AFAS

Vous êtes gestionnaire d'un équipement ou porteur de projet, le Service AFAS et ses 6 gestionnaires conseil en Action Sociale vous accompagnent dans la gestion de vos droits : ouverture du droit à une Prestation de Service, déclarations de données dans le Portail Partenaires, suivi de vos paiements, complétude des dossiers de demande de subventions...

Vous rencontrez des difficultés pour déclarer vos données, le service est à votre écoute pour convenir d'un rendez-vous des droits personnalisés et adaptés à vos attentes : nouveau porteur de projet, déclaration de changement, déclaration sur Mon Compte Partenaires, difficultés.

Pour le joindre, une seule adresse mail : afas@caf83.caf.fr

CAMPAGNE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT MULTI-THÉMATIQUES



OÙ SE TROUVE LA FICHE TECHNIQUE ? ICI : [DOSSIER-COMPRESSE_CAMPAGNESUBVENTION2025.PDF](#)

ET CONCERNANT LE CLAS ? : LE CLAS NE CONCERNE PAS CETTE CAMPAGNE DE SUBVENTIONS, LA CAF DU VAR SE RAPPROCHERA DES PARTENAIRES

ACTUELLEMENT SOUTENUS POUR LEURS PROJETS CLAS EN 2026

LE DOSSIER SOCLE CONCERNE CEUX QUI N'ONT JAMAIS UTILISÉ DÉMARCHES SIMPLIFIÉES ? LE DOSSIER SOCLE EST ANNUEL, IL FAUT ALORS REDÉPOSER UN DOSSIER POUR TOUT RENOUVELLEMENT OU NOUVELLE DEMANDE

SI NOUS PROPOSONS PLUSIEURS ACTIONS, IL FAUT COMPLÉTER UN DOSSIER ET UN BUDGET POUR CHAQUE ACTION OU UN PROJET GLOBAL ? VOUS DEVEZ DÉPOSER UN PROJET GLOBAL DANS LEQUEL VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE DÉCRIRE 4 ACTIONS MAXIMUM. LE BP SERA GÉNÉRAL MAIS VOUS COMPLÉTEREZ UN TABLEAU DE DONNÉES FINANCIÈRES ACTIONS PAR ACTIONS (IL SERA DISPONIBLE DIRECTEMENT SUR LE DOSSIER DE DEMANDE)

CONCERNANT LES BILANS 2025 ? IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE ET ATTENDU QUE TOUTES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT SOIENT PRÉCÉDÉES DU DÉPÔT DU BILAN 2025 ICI : [HTTPS://WWW.DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR/COMMENCER/CAF-83-BILAN-2025-PARENTALITE-2025](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/caf-83-bilan-2025-parentalite-2025) , SI L'ACTION SE TERMINE AU 31/12, VEUILLEZ COMPLÉTER LE MAXIMUM DE CHAMP DU DOSSIER PUIS VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DES LE 01/01 DE RETOURNER SUR VOTRE DOSSIER ET LE FINALISER.

SI NOUS AVONS PERDU NOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE TIPI, POUVONS-NOUS LE RÉCUPÉRER ? VOUS POUVEZ DIRECTEMENT CLIQUER SUR MOT DE PASSE OUBLIE OU CONTACTER LES CONSEILLÈRES PARENTALITÉ OU ENCORE CHRISTOPHE BEAUFORT DU SERVICE COMMUNICATION

DOIT-ON FOURNIR LES FACTURES DES PRESTATAIRES DANS NOS BILANS : OUI



CAMPAGNE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT MULTI-THÉMATIQUES



POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER NOS DEVOIRS CONCERNANT LA CHARTE GRAPHIQUE ? POUR TOUTE COMMUNICATION, LE GESTIONNAIRE S'ENGAGE À FAIRE MENTION DU PARTENARIAT ET DU FINANCEMENT APPORTÉ PAR LA CAF DU VAR DANS TOUTES LES DÉCLARATIONS PUBLIQUES (PRESSE, RÉSEAUX SOCIAUX, PUBLICATION, SITE INTERNET ETC.) ET À MENTIONNER LE LOGO DE LA CAF DU VAR SUR TOUS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION, RELATIFS AU PROJET OU SERVICE FINANCÉS PAR LA CAF DU VAR. VOUS POUVEZ RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE L'ORGANISME SUR LE SITE PARTENAIRES DE LA CAF DU VAR. POUR TOUTE ACTION DESTINÉE À SOUTENIR LE LIEN FAMILIAL, LES ACTIVITÉS PARENTS ENFANTS, LES PORTEURS ONT L'OBLIGATION DE RÉFÉRENCER LEURS ACTIONS SUR L'APPLICATION TIPI. POUR TOUT ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN COMPTE SUR TIPI ET À LA DIFFUSION DE VOS ACTIONS RDV ICI :

APPLICATION TIPI | CAF & CO DU VAR

LES SÉANCES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE SONT -ELLES ÉLIGIBLES A CETTE CAMPAGNE : NON CE TYPE D'ACTIONS EST HORS CAHIER DES CHARGES

DOIT-ON DÉPOSER TOUS LES AXES DANS UN MÊME DOSSIER : NON, IL EST NÉCESSAIRE DE DÉPOSER VOS PROJETS PAR AXE

SI UNE ASSOCIATION A PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS ET PLUSIEURS NUMÉROS SIRET, EST-CE POSSIBLE DE FAIRE UN DOSSIER COMMUN ? : SI VOUS MUTUALISEZ UN PROJET, UNE SEULE STRUCTURE PEUT ÊTRE PORTEUSE DU PROJET.

POUVEZ-VOUS PRÉCISER LES ACTIONS INDIVIDUELLES ? : LES ACTIONS INDIVIDUELLES SONT POSSIBLES EN DIRECTION DES PARENTS, MAIS PAS DES SÉANCES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE SUR DU LONG TERME, ELLES DOIVENT ÊTRE LIMITÉES DANS LE TEMPS ET PEUT ÊTRE PRÉVOIR UN LIEN AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN DEHORS DE VOS ACTIONS.



CAMPAGNE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT MULTI-THÉMATIQUES



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

LIENS UTILES :

Page dédiée à la campagne multithématiques : [Subventions 2026 : La Caf du Var simplifie sa campagne de subventions de fonctionnement | Caf & Co du Var](#)

Dossier technique : [dossier-compresse_campagnesubvention2025.pdf](#)

